



OPTION

Ouverture Vers les Métiers

En 3ème générale

Année scolaire 2015/2016

Y'a pas d'images ???



Sortie vers Moorea



En visite au lycée



En visite en entreprise

Coupon réponse à retourner au professeur principal pour le _____

Je soussigné _____, responsable de l'élève _____
actuellement scolarisé en 4ème _____

- ne souhaite pas pré-inscrire mon enfant à l'option OVM en 3ème
- souhaite pré-inscrire mon enfant à l'option OVM en 3ème et m'engage à ce qu'il participe aux sorties organisées dans ce cadre durant toute l'année scolaire 2015/2016.

Remarque : Le nombre de places étant limité, une commission se réunira en fin d'année pour sélectionner les élèves retenus

Fait à _____, le ____/____/____

(Signature)

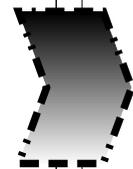
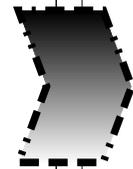
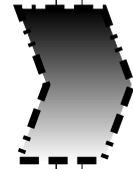
Pourquoi choisir l'OVM ?

En choisissant de suivre l'option Ouverture Vers les Métiers, tu découvriras durant 3 h hebdomadaires les grandes filières d'orientation, les diplômes que tu pourras préparer au lycée.

Tu visiteras des entreprises pour découvrir le monde professionnel et observer des métiers pratiqués.

Tu te rendras dans des lieux de formation pour découvrir des voies possibles d'orientation en fin de 3ème.

Tu bénéficieras d'un temps supplémentaires pour utiliser les outils informatiques et ressources du CDI

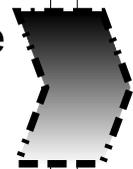
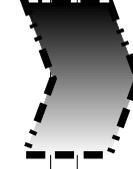


Que fait-on en OVM ?

Éducation à l'orientation en utilisant des ressources documentaires, numériques et vidéos disponibles au collège.

Visite d'entreprise diverses proches du collège comme Tikitea, STP multipress ou Le Méridien, stage en entreprise

Visite de lieux de formation comme le lycée de Faa'a, le lycée hôtelier ou le lycée agricole d'Opunohu



Qu'ont fait les élèves de cette année en OVM ?

Des fiches métiers

Des compte-rendus de visite, des lettres de remerciements, des fiches de présentation d'entreprise, un compte-rendu de stage, une présentation orale du stage

Les recherches, consultations et productions sont idéales pour utiliser les ressources numériques du collège et permettent d'approfondir les compétences informatiques du livret de compétences (B2i)